



PROGRAMME DE FORMATION

La comptabilité des opérations d'aménagement

(référence F17)

Objectifs

- Comprendre les liens entre CRACL et comptabilité
- Appréhender les incidences comptables et financières et les conséquences des conventions signées avec les donneurs d'ordres
- Mesurer les conséquences comptables et fiscales des informations transmises dans les CRACL

Public

Responsable d'opérations, comptable débutant

Prérequis

Disposer de connaissances préalables des opérations d'aménagement

Méthodes et support

Exposés théoriques illustrés d'exemples et de cas pratiques. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Expert-comptable SCET

Parcours formation

- Opération d'aménagement

A noter

Les participants peuvent présenter leurs propres cas pratiques pour qu'ils soient traités en cours de stage.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Principes généraux de la comptabilité privée

- Les grands équilibres financiers
- Les documents issus de la comptabilité
- Flux financiers de trésorerie et flux d'exploitation
- La TVA

La comptabilité des opérations d'aménagement

- Par rapport au droit commun
- La présentation du règlement du CRC de juin 1999 relatif à la comptabilisation des opérations d'aménagement
- La gestion comptable et financière d'une opération par rapport aux comptes annuels d'une Epl
- Les conséquences pour les opérateurs du règlement comptable au niveau de l'organisation du travail
- Le traitement du résultat de l'opération de concession

La gestion des engagements des opérations d'aménagement

- Le suivi des engagements, des dépenses/recettes
- Le suivi des engagements financiers
- L'impact sur la gestion de la société
- Le CRACL, finalité du suivi des engagements

L'analyse du risque lié aux opérations gérées par les Epl et impacts sur les comptes annuels

- Les principales natures de risques et leurs conséquences
- Les mesures du risque en termes financiers et d'exploitation